

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1008 8 septembre 1947

n° 1008 8

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO

n° 9 du 30/09/1947

Date de publication

8 septembre 1947

Date du numéro

30 septembre 1947

TEXTE INTÉGRAL

M. Henry (Raoul), directeur de l'école d'Ali-Sabieh, en instance de rapatriement, est affecté à l'école publique de Djibouti. M. Muzotte (Lucien), instituteur à Djibouti, est nommé directeur de l'école d'Ali-Sabieh en remplacement de M. Henry. Il aura droit à l'indemnité direction prévue par les règlements. La présente décision aura effet administratif pour compter du 20 septembre 1947, et effet pécuniaire pour compter du 1er octobre 1947.